

CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

16 avril 2018

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, commencera à 9 h 30 par une discussion sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Le Conseil débatera premièrement de la **Syrie** à la lumière des dernières évolutions en date et dans la perspective de la deuxième conférence de Bruxelles, qui se tiendra les 24 et 25 avril 2018, sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Le Conseil adoptera des conclusions sur la Syrie.

Dans le prolongement de leurs échanges au cours du dernier Conseil des affaires étrangères (19 mars), les ministres des affaires étrangères débattront de l'**Iran**, notamment de l'accord sur le nucléaire iranien, autrement dit le plan d'action global commun.

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur les relations de l'UE avec la **Russie**. Ils examineront les derniers développements intervenus à la suite de l'attaque de Salisbury, dont l'expulsion de diplomates russes d'un certain nombre de pays membres ou non membres de l'UE. Ils veilleront également au suivi de la réunion du Conseil européen des 22 et 23 mars. À cet égard, ils discuteront de la poursuite de la mise en œuvre des cinq principes directeurs adoptés d'un commun accord en mars 2016 en tant que cadre des relations de l'UE avec la Russie.

Au déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront **des Balkans occidentaux**. La discussion permettra de préparer le sommet UE-Balkans occidentaux qui se tiendra à Sofia le 17 mai 2018.

Enfin, alors que la Commission élabore sa proposition sur le prochain cadre financier pluriannuel, le Conseil aura un premier échange de vues sur l'avenir des **instruments de financement extérieur**.

Le Conseil devrait adopter, sans débat, plusieurs décisions et conclusions, notamment des conclusions sur le Soudan du Sud, le désarmement et la non-prolifération dans le domaine chimique ainsi que les actes de cybermalveillance.

Possibilités de point presse:

+/- 8 h 25 Déclaration de la haute représentante, Mme Federica Mogherini, avant la session

+/- 17 heures Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions pressantes au niveau international. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation à Gaza et l'évolution récente de la situation au Venezuela.

[Déclaration de la porte-parole sur l'évolution récente de la situation à Gaza, 7 avril 2018](#)

[Federica Mogherini rencontre des interlocuteurs en provenance du Venezuela, 11 avril 2018](#)

Syrie

Le Conseil débattrait de la Syrie à la lumière des dernières évolutions en date et dans la perspective de la deuxième conférence de Bruxelles, qui se tiendra les 24 et 25 avril 2018, sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région.

Le Conseil adoptera des conclusions sur la Syrie, alors même que le conflit syrien est entré dans sa huitième année de violence continue et généralisée, de violations persistantes et graves des droits de l'homme et du droit international par l'ensemble des parties et de recours répété aux armes chimiques par le régime syrien et Da'esh. Le Conseil devrait déclarer que le régime syrien porte dans une très large mesure la responsabilité de la situation humanitaire catastrophique et des souffrances endurées par la population syrienne.

Le Conseil devrait condamner avec la plus grande fermeté toutes les attaques perpétrées délibérément et sans discrimination contre les civils, les infrastructures civiles, les hôpitaux et les écoles. Il devrait rappeler en outre que le fait que l'accès humanitaire aux personnes qui sont dans le besoin continue d'être délibérément refusé et entravé constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et que cela doit cesser.

Le Conseil répètera une fois encore que toute solution durable au conflit requiert une véritable transition politique conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies et au communiqué de Genève de 2012 négocié par les parties syriennes dans le cadre du processus de Genève mené sous l'égide des Nations unies.

Dans une déclaration du 8 avril 2018, l'UE a condamné avec la plus grande fermeté l'utilisation d'armes chimiques, y compris, comme indiqué, lors de la dernière attaque des forces du régime syrien et de ses alliés à Douma le 7 avril. Elle a réaffirmé que l'utilisation d'armes chimiques est un crime de guerre et un crime contre l'humanité et qu'il était indispensable de rendre des comptes en Syrie pour tous les crimes de guerre commis et en particulier pour l'utilisation d'armes chimiques, et son engagement à cet égard.

L'UE accueillera la deuxième conférence sur le thème «Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région», qui sera coprésidée avec les Nations Unies. À la lumière des derniers développements en Syrie, la conférence sera l'occasion pour la communauté internationale de discuter de la situation. L'UE réaffirmera que seule une solution politique et réitérera son soutien au travail de l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie et au processus mené par l'ONU en tant que processus central pour parvenir à une solution politique intra-syrienne.

Dans ce contexte, la conférence visera à obtenir un soutien politique à une solution politique au conflit en Syrie, en consolidant le soutien mondial aux efforts à cet égard dans le cadre des négociations intra-syriennes menées par l'ONU à Genève. La conférence visera également à mobiliser de l'aide humanitaire pour les Syriens qui se trouvent dans le pays et dans les pays voisins. Cette conférence offrira l'occasion d'annoncer de nouvelles offres de contribution et également de nouveaux efforts visant à rendre accessibles les endroits dans lesquels une aide doit être apportée d'urgence. La conférence visera également à obtenir un soutien politique au processus de paix piloté par les Nations unies. La conférence réunira des participants de plus de 85 pays et organisations au niveau ministériel.

[Aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région - Conférence de Bruxelles, 24-25/04/2018](#)

[Syrie: réponse du Conseil à la crise](#)

Iran

Les discussions du Conseil porteront sur l'Iran, y compris l'accord sur le nucléaire iranien, le plan d'action global commun. Ces discussions font suite à la dernière session du Conseil des affaires étrangères (19 mars) lors de laquelle les ministres des affaires étrangères ont souligné l'importance de ce plan pour la sécurité dans la région et au-delà. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de garantir la mobilisation continue de toutes les parties à l'accord.

Les ministres ont également abordé d'autres questions ne relevant pas du plan d'action global commun, en particulier le programme de missiles balistiques de l'Iran ainsi que le rôle de l'Iran au cœur des tensions croissantes qui règnent dans la région, notamment en Syrie et au Yémen.

Comme l'ensemble des 28 ministres des affaires étrangères l'ont rappelé dans leur déclaration du 16 octobre 2017, qui a été approuvée par le Conseil européen le 19 octobre, l'UE demeure attachée à la poursuite de la mise en œuvre complète et effective du plan d'action global commun. L'accord vise à assurer le contrôle du programme nucléaire iranien et à le maintenir sous étroite surveillance, comme l'a confirmé à dix reprises l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui a recours à un système de surveillance complet et rigoureux. Dans sa déclaration du 16 octobre 2017, l'UE a également fait part de ses préoccupations en ce qui concerne les missiles balistiques et les tensions croissantes dans la région, et a insisté une nouvelle fois sur la nécessité d'examiner ces préoccupations en dehors du champ du plan d'action global commun.

[L'UE et l'Iran \(site web du SEAE\)](#)

[Déclaration de l'UE sur le plan d'action global commun](#)

[Déclaration conjointe de la haute représentante de l'Union et du ministre iranien des affaires étrangères, et texte du plan d'action global commun \(site web du SEAE\)](#)

Russie

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur les relations entre l'UE et la Russie. Ils discuteront des derniers développements intervenus à la suite de l'attaque de Salisbury, y compris l'expulsion de diplomates russes d'un certain nombre de pays membres ou non membres de l'UE. Ils veilleront également au suivi de la réunion du Conseil européen des 22 et 23 mars. À cet égard, le Conseil discutera de la poursuite de la mise en œuvre des cinq principes directeurs convenus en mars 2016 en tant que cadre de la politique de l'UE à l'égard de la Russie.

Dans une déclaration sur l'attaque de Salisbury qu'ils ont faite lors de leur dernière session, les ministres des affaires étrangères ont exprimé la solidarité sans faille de l'UE avec le Royaume-Uni et son soutien, notamment aux efforts déployés par ce pays pour traduire en justice les responsables de ce crime. Le 22 mars 2018, le Conseil européen a adopté des conclusions dans lesquelles il souscrivait à l'analyse du gouvernement du Royaume-Uni selon laquelle il était hautement probable que la Fédération de Russie soit responsable de cette attaque et qu'il n'existait pas d'autre explication plausible. Le Conseil européen a également demandé à la Haute représentante de rappeler à Bruxelles le chef de la délégation de l'UE en Russie pour des consultations. En outre, 19 pays membres de l'UE ont décidé d'expulser des diplomates russes de leur territoire et 6 autres ont rappelé leur ambassadeur en Russie pour des consultations.

Le Conseil européen a par ailleurs souligné, à cet égard, que l'UE devait renforcer sa résilience aux risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire, y compris en intensifiant sa coopération avec ses États membres ainsi qu'avec l'OTAN. Il a aussi insisté sur le fait que l'UE et ses États membres devraient également continuer à renforcer leurs capacités de lutte contre les menaces hybrides, y compris dans les domaines du cyber, de la communication stratégique et du contre-renseignement. Le Conseil européen a invité la Commission européenne et la haute représentante à faire progresser les travaux en la matière et à rendre compte, d'ici sa réunion de juin, des progrès qui auront été réalisés.

Les relations entre l'UE et la Russie se sont considérablement dégradées à la suite de l'annexion illégale de la Crimée et de la déstabilisation délibérée de l'Ukraine. Depuis mars 2014, l'UE a progressivement imposé un ensemble de mesures restrictives à l'encontre de la Russie. Parmi ces sanctions figurent des mesures diplomatiques, un gel des avoirs et des restrictions en matière de déplacements, des restrictions en matière de relations économiques avec la Crimée et Sébastopol et des restrictions en matière de coopération économique avec la Russie. Ces sanctions sont toujours d'application et font régulièrement l'objet d'un réexamen.

En mars 2016, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont approuvé cinq principes directeurs concernant les relations entre l'UE et la Russie:

- exiger la mise en œuvre complète des accords de Minsk, en tant qu'élément clef pour toute modification substantielle des relations UE-Russie;
- resserrer les liens avec les partenaires orientaux et les pays d'Asie centrale;
- renforcer la résilience de l'UE face aux menaces russes, y compris les menaces hybrides, élément d'autant plus pertinent aujourd'hui à la suite des consignes émises par le Conseil européen;
- mener un dialogue sélectif avec la Russie sur certaines questions internationales telles que l'Iran ou le processus de paix au Proche-Orient, et d'autres domaines où il y a un clair intérêt de l'UE;
- soutenir la société civile Russe et favoriser les contacts interpersonnels, notamment entre jeunes.

[Conclusions du Conseil européen sur l'attaque de Salisbury, 22 mars 2018](#)

[Déclaration du Conseil des affaires étrangères sur l'attaque de Salisbury](#)

[Relations de l'UE avec la Fédération de Russie \(informations générales\)](#)

[Mesures restrictives de l'UE en réaction à la crise en Ukraine](#)

[Intervention de la haute représentante Federica Mogherini lors de la conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères, 14 mars 2016](#)

Balkans occidentaux

Au déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront des Balkans occidentaux. Ces discussions prépareront le sommet UE-Balkans occidentaux, qui se tiendra à Sofia le 17 mai 2018. Ils mettront l'accent sur le renforcement de la coopération sur les questions de sécurité dans la région; les questions relatives à l'élargissement seront abordées par le Conseil des affaires générales en juin.

Comme il est indiqué dans les conclusions du Conseil européen du 20 mars 2018, le sommet devrait s'attacher à réaffirmer la perspective européenne de la région, à lancer des initiatives concrètes et visibles en vue d'améliorer la connectivité physique et humaine dans la région et avec l'UE, et à examiner les moyens de mieux coopérer face à des défis communs tels que la sécurité et les migrations.

La dernière discussion sur les Balkans occidentaux s'est tenue lors de la session du Conseil des affaires étrangères de mars 2017. Lors de la session précitée, les ministres ont réaffirmé l'engagement de l'UE et l'attention portée à la région, y compris dans le cadre de liens politiques et économiques. Le Conseil a par ailleurs souligné qu'il est nécessaire que les partenaires de la région mènent à bien les réformes pour pouvoir progresser de manière régulière sur la voie européenne. La perspective européenne des Balkans occidentaux est claire, ce qui est essentiel pour la stabilité, la réconciliation et l'avenir de la région.

[Sommet UE-Balkans occidentaux à Sofia, 17 mai 2018](#)

[Communication de la Commission européenne intitulée "Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux", 6 février 2018 \(communiqué de presse\)](#)

[L'UE et les Balkans occidentaux \(site web du SEAE\)](#)

L'avenir des instruments de financement extérieur

L'après-midi, le Conseil aura un premier échange de vues sur l'avenir des instruments de financement extérieur. La Commission prépare actuellement sa proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel, qu'elle devrait présenter le 2 mai.

Le cadre financier pluriannuel (CFP) fixe les limites des budgets généraux annuels de l'UE. Il détermine les dépenses totales et les montants annuels pour les différents domaines d'action que l'UE est autorisée à utiliser lorsqu'elle souscrit des engagements juridiquement contraignants sur une période, généralement, de sept ans. Le cadre financier en vigueur porte sur la période 2014-2020.

Le CFP en vigueur compte dix-sept instruments de financement extérieur, qui sont regroupés sous la rubrique "L'Europe dans le monde". Parmi ces instruments figurent l'instrument européen de voisinage, l'instrument de coopération au développement, l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix, l'assistance macrofinancière, les instruments se rapportant à la politique étrangère commune et à la sécurité ou l'aide humanitaire.

Le montant total affecté à la rubrique 4 pour la période 2014-2020 s'élevait à un peu plus de 66 milliards d'euros, soit 6,1% du budget total de l'UE. Par ailleurs, le Fonds européen de développement (FED) assure le financement de la majeure part de la coopération de l'UE avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et il se distingue en ce qu'il n'est pas financé sur le budget de l'UE, mais fait l'objet d'un financement distinct par les États membres. Le 11e FED était doté d'une enveloppe de 30.5 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

[Le cadre financier pluriannuel: la planification des dépenses de l'UE \(informations générales\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter, sans débat, plusieurs décisions et conclusions, notamment des conclusions du Conseil sur le Soudan du Sud, le désarmement et la non-prolifération dans le domaine chimique ainsi que les actes de cybermalveillance.

Conclusions du Conseil sur le Soudan du Sud

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Soudan du Sud, sachant que l'année 2018 est déterminante pour l'instauration de la paix au Soudan du Sud, étant donné que le mandat du gouvernement d'union nationale de transition, défini dans l'accord de règlement du conflit au Soudan du Sud, vient à expiration. Le Conseil devrait faire observer que si l'accord de règlement du conflit au Soudan du Sud reste la base du processus, les discussions doivent refléter la réalité sur le terrain.

Le Conseil devrait réaffirmer que l'UE demeure profondément préoccupée par la poursuite des combats et des violations graves des droits de l'homme, qui ont entraîné des souffrances humaines d'un niveau effrayant et ont laissé le pays en ruine. Il devrait demander instamment à toutes les parties aux négociations de placer l'avenir du pays et les besoins de sa population au premier plan des priorités. Il exhortera également toutes les parties au conflit au Soudan du Sud à mettre fin immédiatement aux combats et à participer au processus de paix de bonne foi. Le Conseil devrait réaffirmer que l'UE reste prête à appliquer toutes les mesures qui s'imposent à ceux qui entravent le processus politique.

[Délégation de l'UE au Soudan du Sud](#)

Conclusions du Conseil sur les actes de cybermalveillance

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les actes de cybermalveillance, en insistant sur l'importance que revêt un cyberspace mondial, ouvert, libre, stable et sûr, où les droits de l'homme et les libertés fondamentales ainsi que l'État de droit s'appliquent pleinement.

Le Conseil devrait exprimer sa vive inquiétude face à la capacité et à la volonté accrues d'États tiers et d'acteurs non étatiques de poursuivre leurs objectifs en commettant des actes de cybermalveillance. Il devrait affirmer que l'UE continuera à renforcer ses moyens de lutte contre les cybermenaces.

Le Conseil devrait condamner fermement l'utilisation à des fins malveillantes de technologies de l'information et de la communication (TIC) telles que Wannacry et NotPetya, qui ont causé des dommages et des pertes économiques considérables dans l'UE et ailleurs. Il devrait souligner que l'utilisation des TIC à des fins malveillantes est inacceptable.

Le Conseil devrait déclarer la disposition de l'UE à continuer de travailler, au sein des Nations unies et d'autres enceintes internationales compétentes, au maintien de la paix et de la stabilité dans le cyberspace.

[Projet de conclusions du Conseil sur les actes de cybermalveillance](#)

[Cyberattaques: l'UE est prête à réagir par une série de mesures, y compris des sanctions \(communiqué de presse du 19 juin 2017\)](#)

Conclusions sur le désarmement et la non-prolifération dans le domaine chimique

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le désarmement et la non-prolifération dans le domaine chimique en vue de la quatrième session extraordinaire de la conférence des États parties chargée d'examiner le fonctionnement de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Cette session se tiendra à La Haye du 21 au 30 novembre 2018.

Le Conseil devrait rappeler que l'Union européenne est unie dans le soutien qu'elle apporte à une interdiction et une élimination totales des armes chimiques partout dans le monde et qu'elle est fermement convaincue que l'utilisation d'armes chimiques, y compris l'emploi d'agents chimiques toxiques comme armes, par qui que ce soit, qu'il s'agisse d'un État ou d'un acteur non étatique, en quelque lieu que ce soit et quelles que soient les circonstances, est odieuse et doit être condamnée avec la plus grande rigueur. Le Conseil réaffirmera que l'utilisation d'armes chimiques est inacceptable, porte atteinte au droit international et peut constituer un crime de guerre ou un crime contre l'humanité, qu'il ne saurait y avoir d'impunité et que les responsables de ces actes doivent en rendre compte. Le Conseil soulignera que les toutes dernières informations en provenance de Syrie, qui sont réellement choquantes et qui doivent faire d'urgence l'objet d'une enquête indépendante, ne font que renforcer notre détermination commune.

Le Conseil devrait se féliciter de la tenue prochaine de la quatrième session extraordinaire de la conférence des États parties chargée d'examiner le fonctionnement de la Convention sur les armes chimiques et exprimer son engagement à contribuer de façon constructive à un résultat consensuel.